

# Le Mémo

## de la Table



des regroupements provinciaux  
d'organismes communautaires et bénévoles

30 mars 2016

## Nos luttes, plus nécessaires que jamais !

Le 17 mars dernier, le gouvernement du Québec a présenté un budget en continuité avec sa politique d'austérité. M. Leitaô, ministre des Finances, prétend que « la maison est en ordre » alors que le système de santé et de services sociaux, l'éducation, l'aide sociale et les logements sociaux souffrent tous du sous-financement et du désengagement de l'état. Les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) ne font pas exception : comme vous le lirez plus loin, le budget continue de les affaiblir. Les OCASSS, comme l'ensemble des groupes en action communautaire autonome (ACA), disent la même chose : le budget en est un de reculs et d'appauvrissement.

### Sur plusieurs fronts

Parallèlement au budget, le *Projet de loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme* continue d'inquiéter : il met en péril le droit d'association et la survie même des groupes communautaires tout en niant leur place au sein de la société québécoise.

La Table a la certitude que les luttes doivent à la fois continuer de réclamer le financement adéquat et l'autonomie des OCASSS et de réitérer l'importance de soutenir l'ensemble des groupes afin qu'ils poursuivent leur mission de transformation sociale et de soutien aux plus vulnérables. Nous

sommes aussi convaincues qu'il faut en même temps talonner les élu.e.s via des représentations politiques et investir les rues afin d'augmenter notre rapport de force. À travers la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*, avec ses alli.e.s de l'ACA, avec les groupes contre le PL56, etc., la Table et ses membres continueront à travailler dans cet esprit de complémentarité des luttes pour que toutes les forces du mouvement communautaire se complètent et se renforcent.

Seule la solidarité arrivera à bout de l'austérité!

### Une nouvelle travailleuse à la Table !

Les membres de la Table ont le plaisir d'accueillir Alexandra Pierre au sein de leur équipe.

Alexandra connaît bien le milieu de l'action communautaire autonome et les enjeux qui s'y vivent, notamment en regard du domaine de la santé et des services sociaux et de leurs déterminants. Son analyse et son expérience en matière de défense des droits humains contribueront assurément au travail de la Table et de ses 41 regroupements nationaux. En tant que responsable des communications et responsable de plusieurs dossiers, Alexandra travaillera en étroite collaboration avec la coordonnatrice, Mercédez Roberge.

Bienvenue Alexandra!

Vous pouvez la contacter au [info@trpocb.org](mailto:info@trpocb.org)

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est formée de 41 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Alexandra Pierre, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

## Contenu de ce MEMO

- Nos luttes, plus nécessaires que jamais !
- Une nouvelle travailleuse à la Table
- L'ACSM-DQ change de nom
- Budget 2016-2017 : colère et déception
- Des nouvelles du PL56 sur le lobbyisme
- Campagne nationale de sensibilisation aux droits des aînés en santé
- Votez en ligne pour les prix Orange et Citron 2016 de l'AGIDD-SMQ
- Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre ?
- Loi 64 sur l'immatriculation des armes d'épaule : essentielle pour protéger les citoyens.
- Réactions sur le budget fédéral
- Comparution du Canada devant le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies
- Manifestation pour un meilleur partage de la richesse le 31 mars 2016
- Les Rendez-vous annuels PRÉSÂGES
- Semaine d'actions bénévoles 2016
- Colloque de la revue *À bâbord!* : Notre système de santé. Historique, diagnostics, remèdes.
- Tournée nationale de conférences «à la défense de la cuisine»
- Spectacle-bénéfice de la ligue des droits et libertés

### L'ACSM change de nom

#### Un nouveau nom, une même mission

L'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec (ACSM-DQ) deviendra le *Mouvement Santé mentale Québec*.

Un nouveau nom, une même mission : promouvoir, soutenir, outiller, pour que les personnes et les collectivités aient les capacités et les ressources nécessaires pour maintenir et améliorer leur santé mentale.

Le Mouvement Santé mentale Québec (MSMQ) vous invite à célébrer cette nouvelle identité et à leur faire savoir, tout au long du mois d'avril à partir du mot-clic #mouvementsmq, de quelle façon vous contribuez à créer, renforcer et développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois à travers

vos gestes, vos interventions, vos animations, vos actions, vos luttes, vos revendications...

Le MSMQ vous invite aussi à diffuser la campagne « 7 astuces pour être bien dans sa tête » : mettez un bouton web sur votre site, en diffusant l'information sur vos médias sociaux, dans votre infolettre, partager les outils promotionnels, organiser une activité, encourager votre réseau à participer aux défis sur les « 7 astuces » de notre partenaire Ekodéfi.

Pour en savoir plus: <http://www.mouvementsmq.ca/>



### Budget 2016-2017

## Colère et déception

*Je tiens à ma communauté > Je soutiens ma communauté* a vivement dénoncé le dernier budget du gouvernement Couillard. Dans son communiqué, la campagne a constaté que les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) n'obtiennent rien du budget. Encore une fois.

Les subventions attribuées aux organismes communautaires avaient cru de 1,36% en 2015-2016, pour atteindre 530,8 M\$. Or, le gouvernement prévoit faire encore moins que ce qui était

déjà insuffisant, puisqu'il annonce un maigre 1,2% d'augmentation dans le budget. « L'ajout de 6,3 M\$ est une goutte d'eau lorsqu'on sait que les OCASSS réclament depuis 2012 que le PSOC soit bonifié de 225 M\$ par an, revendication portée par la campagne *Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire* » souligne Mercedes Roberge, coordonatrice de la Table.

Suite à la page suivante...

Suite...

On constate même une diminution de l'importance que le MSSS accorde au financement de la mission des organismes communautaires de ce secteur. « Le gouvernement peut bien nous dire qu'il reconnaît la valeur de notre travail, les choix budgétaires qu'il fait nous indiquent le contraire. » de dire Hugo Valiquette de la *Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)*. Les OCASSS ne recevront rien de la « hausse » de 2,4 % du budget de la Santé et des services sociaux, hausse par ailleurs insuffisante pour réparer les dégâts causés par les budgets précédents et maintenir les services du réseau.

### **Même son de cloche du côté de l'ensemble des groupes d'action communautaire autonome (ACA)**

« Ce budget ne peut qu'alimenter la grogne au sein du mouvement d'ACA », déclare Claudelle Cyr, présidente du *Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)*.

« Tous les organismes d'ACA s'appauvriront puisqu'il n'y a aucune augmentation réelle de leur subvention. Pire, plusieurs n'ont pas eu d'augmentation depuis 2008 ! » renchérit Mme Cyr. Pourtant, les coupures dans les programmes sociaux et dans les services publics font mal et augmentent le nombre de personnes qui frappent à la porte des organismes d'ACA.

« Lors de la tournée de la Commission populaire pour l'ACA à travers la province ces derniers mois, les organismes d'ACA ont clairement exprimé la fragilité dans laquelle ils se trouvent, et ce, à cause de leur sous-financement chronique : coupures de services, réduction des heures d'ouverture, mises à pied répétitives, faible salaire, etc. » indique Mme Cyr. Faut-il rappeler que les organismes communautaires constituent un secteur d'emploi important avec plus de 50 000 emplois dont une forte majorité de femmes ?

### **D'autres choix possibles**

Le gouvernement avait d'autres choix puisqu'il prévoit un surplus de deux milliards qui sera transféré au Fonds des générations. Le RQ-ACA souligne que d'autres solutions fiscales existent : la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* en propose plusieurs. Elles dégageraient d'ailleurs plus de 10 milliards de dollars et permettraient à l'État d'assumer adéquatement ses responsabilités sociales.

Pour plus d'infos : <http://bit.ly/1R2NhYO>, <http://www.rq-aca.org/?p=3180>

Sur les solutions fiscales de la *Coalition* : <http://bit.ly/1B56bqb>

## **Des nouvelles du PL56 sur le lobbyisme**

Le 7 mars dernier se tenait la dernière journée d'auditions du *Commissaire au lobbyisme du Québec* sur le Projet de loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme (PL56). À travers une foule d'exemples et de témoignages, les OSBL ont répété au Commissaire qu'ils ne visent pas à faire du profit et que la loi sur le lobbyisme ne devrait donc pas s'appliquer à eux. Les présentations ont souligné que l'adoption du PL56 représenterait un frein important à la participation citoyenne, sans améliorer la transparence du lobbyisme ayant des visées lucratives. Les OSBL s'attendent maintenant à ce que le rapport du Commissaire reflète le consensus exprimé : le gouvernement doit refaire ses devoirs! Le *Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme* dont la Table coordonne les travaux, souligne que, malgré le caractère privé de la consultation (seulement 55 OSBL ont été entendus), 99 documents ont été déposés, dont 61 mémoires. Cette forte participation témoigne de la vive inquiétude des groupes.

Fimba Tankoano, directeur général de la *Fédération des centres d'action bénévole du Québec* se questionne : « Quel bénévole risquerait une amende de 75 000 \$ pour avoir parlé de son organisme à son maire pendant un souper-spaghetti? Qui accepterait encore de siéger à un conseil d'administration? La loi mettrait en péril la capacité d'actions collectives de la population. Autrement dit, il sera de plus en plus difficile d'exercer son droit d'association. Plusieurs OSBL devront mettre la clef sur la porte. ». Rappelons que 61 000 OSBL sont menacés par le PL56.

Une délégation rencontrera la ministre De Santis sur le sujet le 22 avril prochain.

Voir : <http://trpocb.org/campagnes/lobby/>

Vous pouvez aussi lire les mémoires et visionnez les audiences des groupes communautaires au : <http://www.commissairelobby.qc.ca/promo/147/1>



# Campagne nationale de sensibilisation aux droits des aînés en santé

Le 16 mars 2016, la *Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP)* a lancé officiellement

de la campagne nationale de sensibilisation aux droits des aînés en santé. La campagne visera trois objectifs bien précis :

- informer les aînés de l'existence de droits dans le réseau santé et services sociaux;

- les sensibiliser au fait qu'ils ne devraient pas hésiter à les faire valoir, tout autant qu'à faire connaître leur insatisfaction, s'ils estiment que ceux-ci ne sont pas respectés;

- informer les aînés qu'ils peuvent compter sur l'expertise des CAAP, présents dans toutes les régions, pour les assister et les accompagner dans leur démarche de plainte.

La campagne nationale prendra notamment la forme d'une tournée de toutes les régions du Québec, afin d'aller à la rencontre des personnes, organismes et associations qui s'occupent ou

se préoccupent de la situation des aînés. Pour en savoir plus sur cette campagne :

Nathalie Tremblay, chargée de projet • Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale • 418-683-4539

Et visitez le: <http://bit.ly/22PeMwr>



## Votez en ligne

### Prix Orange et Citron 2016 de l'AGIDD-SMQ

Depuis 1996, l'*Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)* décerne des prix Orange et Citron. Un vote populaire permet de déterminer les récipiendaires de ces prix.

Cet événement annuel vise à mobiliser autour de la défense des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. C'est une façon concrète et originale de démystifier « la folie » tout en permettant aux personnes de s'approprier un certain droit de regard sur cette société qui trop souvent les exclut ou les marginalise. C'est une occasion qui leur permet de reprendre du pouvoir en ayant droit au chapitre, en devenant juge plutôt qu'accusé.

Le prix Orange est remis à une personne, un groupe, une association ou une institution qui, de par son implication, s'illustre pour le respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale.



Le prix Citron est décerné à une personne, un groupe, une association ou une institution qui, de par son implication, contrevient au respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale. Qui peut voter ? Toute personne qui vit ou a vécu un problème de santé mentale & toute personne intéressée à la question du respect des droits des citoyens vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale peut voter.

Vous pouvez voir les nominations et voter au : <http://www.agidd.org/activites/les-prix-orange-et-citron/>

# Connaissez-vous la politique Madame la Ministre ?

Plusieurs membres de la *Table* participent à la campagne du Réseau des tables de groupes de femmes du Québec adressée à la ministre de la Condition féminine Lise Thériault.

On vous encourage à faire de même! Chaque semaine, postez une fiche thématique sur l'égalité pour toutes les femmes à la ministre de la Condition féminine, que vous trouverez sur le site web du réseau. Cette campagne vise à influencer les travaux que la ministre mène actuellement en vue d'actualiser la politique gouvernementale en matière d'égalité pour les femmes et de développer un prochain plan d'action. Suite aux derniers « débats » sur le féminisme, c'est une initiative bienvenue pour rappeler à la ministre son rôle en matière d'égalité !

Consultez : <http://bit.ly/1RLeknB>



## La loi 64 sur l'immatriculation des armes d'épaule Essentielle pour protéger les citoyen.ne.s

Deux regroupements de la *Table* - La *Fédération des maisons d'hébergement pour femme (FMHF)* et l'*Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)* - se sont rassemblés à Québec avec les principaux intervenants québécois en matière de prévention et de contrôle de la criminalité et d'autres intervenants en santé publique, pour témoigner de leur appui indéfectible au projet de loi 64 sur l'immatriculation des armes à feu.

Le projet de loi, qui a été déposé le 3 décembre dernier à l'Assemblée nationale, sera examiné par la Commission des institutions les 23 et 24 mars et 5, 6, 7 et 12 avril.

La législation vise à s'assurer que toute arme à feu « à autorisation non restreinte » soit enregistrée sous un système d'immatriculation, de manière à lier ces armes à leurs propriétaires légaux. Elle prévoit également l'obligation pour les commerçants d'armes à feu de tenir un inventaire des armes non restreintes en leur possession. Au Québec, 94% des armes à feu sont des armes non restreintes - principalement des fusils et carabines de chasse, bien que cette catégorie incluant aussi de nombreux modèles d'armes d'assaut. Compte tenu de l'élimination de l'enregistrement des armes non restreintes au niveau fédéral, les armes d'épaule ne sont présentement pas comptabilisées et peuvent être achetées et transférées sans laisser de traces.

### Une question de protection

« L'enregistrement des armes permet une meilleure protection des victimes potentielles, de leur entourage et des policiers. Il devient ensuite

plus facile pour la police de connaître le nombre et le type d'armes potentiellement détenues par l'agresseur ainsi que de retrouver le présumé meurtrier, » ajoute Marie - Hélène Senay, coordonnatrice communication et analyse à la *FMHF*. À la suite de la mise en œuvre de la loi fédérale qui comprenait l'enregistrement de toutes les armes, « le nombre de femmes tuées par balle a chuté, soit près de 50% entre 1995 et 2008, dernière année où les données sont disponibles. Ainsi, le contrôle des armes à feu sauve des vies ».

Le registre fédéral aurait contribué à la diminution des suicides par balle au Québec comme au Canada. Selon Jérôme Gaudreault, directeur général de l'*AQPS*, « Les armes à feu donnent peu de temps aux proches et aux intervenants pour effectuer une intervention efficace qui permettrait de sauver une vie, d'où l'importance de les contrôler efficacement. Les mesures fédérales adoptées suite à la tuerie à Polytechnique, dont l'enregistrement de toutes les armes, ont été associées à une baisse phénoménale des suicides par armes à feu. [...] Nous voulons conserver ces acquis et c'est pourquoi nous appuyons sans réserve et même de manière très enthousiaste le projet de loi 64. »

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1V5vkFG>



Association québécoise  
de prévention du suicide

## Réactions au budget fédéral

L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale a salué l'injection de 90 millions de dollars pour les maisons pour femmes violentées, d'ici deux ans. Par an, ces dernières accueillent en moyenne 400 femmes et enfants par an qui fuient un conjoint violent. L'Alliance s'attend à ce que le gouvernement fédéral attribue des sommes au financement des services psychosociaux des 11 maisons de 2e étape du Québec. L'Alliance s'attend à ce que Québec seconde Ottawa dans cet effort financier.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées (FAFMRQ) du Québec a quant à elle salué l'annonce de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE). Cette mesure remplacera 3 prestations fédérales destinées aux enfants (SPNEP, PFCE, PUGE). Cette mesure rappelle le Soutien aux enfants instauré en 2005 par Québec et inspirée en bonne partie par une proposition de l'économiste Ruth Rose, à la demande de la FAFMRQ. L'ACE devrait être un levier important pour lutter contre la pauvreté des enfants. Voir les communiqués : <http://bit.ly/1MBRy5l>, <http://bit.ly/1RLiirU>

## Comparution du Canada devant le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies

En février dernier, le Canada était en examen devant le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) de l'ONU pour répondre de ses engagements à l'égard du Pacte international relatif aux DESC.

En préparation de cette comparution, la *Ligue des droits et libertés (LDL)* avait déposé un rapport au Comité en janvier 2015, suivi d'une note complémentaire (<http://bit.ly/1UUUgFD>) pour faire connaître ses préoccupations quant aux reculs qu'elle observe au Québec et au Canada dans la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Avec le *FRAPRU* et *Amnistie internationale*, la *LDL* s'est notamment inquiétée que des prestations d'aide sociale insuffisantes pour « garantir la réalisation du droit à un niveau de vie suffisant, des conséquences que les politiques d'austérité du gouvernement du Québec imposent à des droits comme ceux à l'éducation, à la santé et à un niveau de vie suffisant ». Pour en savoir sur les critiques de la *LDL* et l'examen du Canada, consultez : <http://bit.ly/1omyt5m>, <http://bit.ly/1ROX7jm>

## C'est maintenant à eux de payer ! Manifestation pour un meilleur partage de la richesse

Quand : 31 mars, 10h30 • Où : Square Phillips, Métro McGill, Montréal

Nous avons été nombreuses et nombreux à revendiquer, lors de la récente semaine d'actions dérangeantes pour un meilleur partage de la richesse, que le gouvernement Couillard adopte dès son prochain budget, des mesures permettant de freiner le transfert de richesse vers les plus riches et de réinvestir massivement dans les programmes sociaux et les services publics. Le 31 mars prochain, lors de cette manifestation, nous rappellerons au gouvernement que la richesse doit être partagée ! Pour en savoir plus sur la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* : <http://bit.ly/1B56bqb>  
Événement Facebook: <http://bit.ly/1S6Nhn0>



## Les Rendez-vous annuels PRÉSÂGES



L'Association québécoise des centres communautaires pour aînés, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec ainsi que le Regroupement des popotes roulantes, trois membres de la *Table*, vous convient aux Rendez-vous annuels – PRÉSÂGES. Sous le thème «Les aînés donnent le rythme! De la compréhension à la complicité», ces journées de formation et de ressourcement dédiées aux bénévoles engagés auprès des aînés se dérouleront dans 12 régions, dès le 7 avril 2016.

Pour plus d'informations sur les activités dans votre région: <http://www.presages.org/les-rendez-vous-annuels/a-propos/>

## Semaine de l'action bénévole 2016

Du 10 au 16 avril 2016, la *Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)* organise la semaine de l'action bénévole sous le thème « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ».

Pour la FCABQ, l'action bénévole est un puissant moteur de création de solidarités dans différentes sphères de l'activité humaine.

Les 2 millions de bénévoles actifs au Québec font le choix libre et volontaire d'aider autrui

par un geste gratuit, de donner généreusement de leur temps, de leurs compétences et de leur énergie. Ils génèrent des impacts très positifs tant pour eux-mêmes que pour l'ensemble de la collectivité. Comme des centaines d'organisations qui ont tenu à célébrer la précieuse implication de millions de bénévoles au fil des années, nous vous invitons à faire la promotion du bénévolat à votre tour et à reconnaître l'impact des personnes engagées dans votre communauté!

Voir : <http://bit.ly/1csgQ54>



## Tournée nationale de conférences

### À la défense de la cuisine

Dans le cadre du 25e anniversaire des cuisines collectives et jusqu'au 31 mai, une tournée nationale de conférences « à la défense de la cuisine » se promènera partout au Québec afin de faire valoir l'importance de la cuisine en santé publique.

Le *Regroupement des cuisines collectives du Québec* a invité le conférencier M. Jean-Claude Moubarac, anthropologue et chercheur en nutrition publique, a parlé de ses travaux sur

les systèmes alimentaires, sur l'impact de la cuisine et de l'ultra-transformation alimentaire sur la santé publique ainsi qu'à sensibiliser la population à l'importance de cuisiner.

Pour voir la liste des 12 arrêts de cette tournée : <http://www.rccq.org/events/100/les-conferences-expo-soupe/?lang=fr>



REGROUPEMENT DES  
CUISINES COLLECTIVES  
DU QUÉBEC **25**  
ans

## Spectacle-bénéfice de la Ligue des droits et libertés

La *Ligue* vous invite à une soirée où la parole est à l'honneur. Au programme: un extrait d'une pièce de théâtre percutante de Mani Soleymanlou; des contes enflammés livrés par la conteuse « descendante des reines et princesses d'Afrique et des Caraïbes », Joujou Turenne; la poésie personnelle et intense de Queen Ka; Claude Vaillancourt, homme aux talents très divers, à la flûte traversière et au saxophone.

Au Lion d'or, 1676 Ontario est, Montréal • Salle accessible  
• 25 avril 2016 • 20h

Réservez vos billets au 514-849-7717, poste 21 ou via: <http://liguedesdroits.ca/?p=3234>



## Colloque de la revue À bâbord! Notre système de santé. Historique, Diagnostic, Remèdes.

Notre système de santé se porte mal. Mais de quoi souffre-t-il exactement, comment en est-on arrivé là. Que faut-il faire pour le soigner? Ces questions sont d'une actualité et d'une importance indéniables et c'est pour contribuer à la réflexion collective qui s'impose que la revue *À bâbord!* présente ce colloque.

Avec, entre autres, Jacques Benoit (coordonnateur de la *Coalition Solidarité Santé*), Guillaume Hébert (chercheur à l'*IRIS*), Isabelle Leblanc (présidente de *Médecins québécois pour le régime public*).

À l'UQAM • Pavillon Athanase-David, Local D-R200 • 16 avril 2016 • de 9h15 à 17h

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1UUNv4>